

M. Daverny avait aussi le regret de voir Frédéric se livrer avec une ardeur désordonnée à tous les plaisirs qu'offre Paris aux jeunes gens peu scrupuleux dans leur choix. Il dut lui rappeler qu'il avait annoncé un autre but en demandant à le suivre et que le moment était venu de songer à ses études de droit.

Frédéric répondit qu'il était prêt ; il n'oubliait pas que sa sœur seule avait été favorisée par la fortune, et qu'un travail incessant était imposé à la pauvreté.

— Pas d'exagération, repartit M. Daverny avec un peu de sévérité ; le travail n'est pénible que pour les paresseux, et je ne me trouvais pas pauvre pour ne point posséder des millions. Tu as prétendu être sans vocation pour l'administration et préférer le barreau ; je t'ai laissé la liberté de choisir, mais je veux te voir employer ton temps autrement que tu ne l'as fait depuis ton arrivée ici.

— Soyez tranquille, mon père, ajouta le jeune homme ; je me ferai une position libre, indépendante et fructueuse pour mes enfants, si je suis appelé à en avoir.

— Tant mieux si cette résolution est sincère, poursuivit le bon Marcel sans découvrir l'espèce de reproche